69e Année. 11e Série. Tome I. N° 34 20 Aout 1898

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

Revue Clinique de Médecine, Chirurgie & Obstétrique

Directeur : F. DE RANSE. — *Rédacteur en chef :* Marcel BAUDOUIN

SOMMAIRE. — Bulletin : La construction de la Faculté de Médecine de Paris, par M. le Dr Marcel Baudouin. — Thérapeutique : De l'emploi, par usage externe, du Salicylate de Méthyle dans la colique hépatique, par M. le Dr Chambart-Hénon (de Lyon). — Revue des Sociétés savantes de la Semaine : I. Médecine. — Revue des Congrès : Congrès de la Tuberculose, 27 juillet au 1er août 1898. (*Suite*).— Congrès Dentaire de Lyon, 11-14 août 1898. — Congrès d'Édimbourg : Association Médicale Britannique, 26-29 juillet 1898. — Variétés : Congrès Dentaire de Lyon (Août 1898). — Nécrologie. — Nouvelles et Faits Divers. — Agence Centrale de la Presse Scientifique. — Bulletin Bibliographique. — Institut de Bibliographie.

BULLETIN

La construction de la Faculté de Médecine de Paris.

Il y a quelques mois, on a jeté à bas les dernières masures qui constituaient, encore au début de l'année, une partie de la Faculté de Médecine de Paris. Nous avons vu sans regret disparaître à jamais ces bancs poudreux, où notre génération a subi les nombreux examens probatoires qui font de nous des médecins.

La pioche du démolisseur a renversé ces grilles de fer, derniers vestiges des boutiques de ce vieux quartier; et pas un des amis des reliques de Paris n'a poussé le moindre cri d'alarme, n'a adressé un dernier adieu à ces briques qui s'en allaient en poussière et qui, pourtant, ont été les témoins de bien des conversations curieuses, dignes de passer à la postérité! On a fait autrement de bruit pour arriver à conserver l'autre École, la vieille, la vraie, celle de la rue de la Bûcherie. On y est parvenu et nous ne le regrettons pas. Mais, pour ces mauvais murs craquelés qui bordaient la rue Hautefeuille, pour ces misérables murailles d'antique mémoire, on aurait dû avoir au moins quelques phrases d'enterrement modeste. Les lignes précédentes n'ont été écrites que pour combler cette... énorme lacune ; et je dis énorme par anticipation, car, dans quelque cent ans, on s'apercevra qu'en fait de vieilleries, il n'en est pas qui, par définition, mérite le dédain.

Aujourd'hui, sur les fondations de ces masures rasées, commencent à s'élever des montagnes de calcaire, qui pourront lutter bientôt, par leur masse et leur caractère imposant, avec le reste des constructions de l'École. La Faculté, bientôt remise à neuf, étonnera le monde savant par la puissance de ses parements et le cube de ses maçonneries, tout comme l'École pratique! Tout ce qui se passe là dedans doit être, en effet, à l'abri de l'indiscrétion du public... malade; et l'on a bien fait de donner à ces murailles l'épaisseur de celles des plus célèbres cachots du Moyen Age.

Il ne persistera d'ancien que la cour d'honneur, avec son majestueux portique (il est vrai qu'il peut presque rivaliser avec certains arcs de triomphe connus des touristes cosmopolites); que cette noire statue de notre grand Bichat, qui paraît manquer d'air et qui aurait besoin au moins d'une courte saison aux bains de mer! J'allais oublier les pavés de l'enceinte fortifiée, où l'on a pris l'habitude d'enfermer les jeunes manifestants! Ces pavés-là, pourtant, en ont supporté de ces trépignements de pieds, éloquents et sonores!

Mais qu'importe, si les bâtiments passent? Les coutumes qu'ils abritent savent durer plus qu'eux. C'est ce qui fait notre force, et surtout notre faiblesse. Mais, s'ils veulent vivre encore, les peuples vieux doivent se résigner à traîner derrière eux ces précieux fardeaux.

Marcel Baudouin.

THÉRAPEUTIQUE

De l'emploi, par usage externe du Salicylate de Méthyle dans la colique hépatique (1).

Par M. le Dr Chambart-Hénon (de Lyon).

L'idée de ce traitement ne m'est pas venue toute à la fois : c'est peu à peu et par déductions que j'y suis arrivé. La genèse en a été longue et a suivi l'histoire du progrès. Le point de départ de cette méthode de traitement a été la magistrale communication du professeur Germain Sée à l'Académie de Médecine, sur l'action du salicylate de soude dans le rhumatisme articulaire aigu (juin et juillet 1877).

Déjà, à cette époque, Germain Sée (août et septembre) nous montrait le salicylate calmant les douleurs, dissipant les engorgements, favorisant l'élimination de l'acide urique et autres produits de la combustion. Cependant, à cette heure (1879); M. Laborde, parlant de la colique hépatique, l'attribue à la contractilité des conduits excréteurs de la bile, à la sensibilité excessive de leur muqueuse ; il conseille les anesthésiques, les antispasmodiques, morphine, chloroforme, chloral, mais ne parle pas du salicylate de soude. Un article de Labbé, dans le « *Journal de Thérapeutique* (1879), signale que Rutherfort et Vignal donnent le salicylate de soude comme un cholagogue énergique : ce que notre collègue Dufaure a démontré expérimentalement sur le chien (1897). Enfin, la même année, devançant les travaux de MM. Linossier et Lannois, Bochefontaine trouve qu'une solution de salicyate de soude à 5 o/o, neutralisé avec quelques gouttes d'ammoniaque traverse le rempart cutané, et qu'on peut constater, 12 ou 15 heures après le début de l'expérience, la présence de l'acide salicylique dans les urines. Ce fait a passé inaperçu.

En 1886, Labbée, revenant sur la colique hépatique et son traitement, dans le *Bulletin de la Société de Thérapeutique* ne parle, comme ses devanciers, que de la morphine, du chloroforme et du chloral, l'heure du salicylate de soude n'a pas encore sonné. Je ne cite que pour mémoire la prétendue découverte du docteur Touatre (de la Nouvelle-Orléans), qui prétendait guérir cette crise douloureuse du foie, et faire expulser les calculs biliaires avec de l'huile d'olive prise à la dose de 200 grammes. La méthode a été jugée, et les concrétions rendues n'étaient rien moins que de la cholestérine cristallisée, mais bien de la graisse neutre et des acides gras libres.

Je ne veux pas clore cette série sans citer le beau travail du professeur Lépine paru en 1889, dans les *Archives de Médecine expérimentale* sur les médicaments antipyrétiques. Je veux surtout en retenir ce mot profondément vrai, et que je lui ai souvent entendu répéter à la Société des sciences médicales de Lyon, c'est que les antipyrétiques sont avant tout des médicaments nervins, et c'est comme nervins surtout qu'ils agissent. Encore à citer la thèse de Blanchier (Paris, 1879); celle d'Oltramare (Paris, 1879). Enfin, j'arrive à M. Chauffard (1892) qui, dans le *Traité de Médecine* de MM. Bouchard, Charcot et Brissaud, dans son article « maladies du foie et des voies biliaires », préconise le salicylate de soude. Il augmente notablement la bile sécrétée, la fluidifie, et en rend ainsi l'écoulement plus facile. En outre, ce médicament s'élimine en partie par les voies biliaires et, par le fait de son passage, produit une action bienfaisante. Il agit comme analgésique local, et comme antiseptique des voies biliaires. C'est à lui qu'on devra recourir tout d'abord, non seulement dans les cas simples de lithiase biliaire, mais encore, et surtout, dans les cas compliqués d'infection angiocholitique. Je l'ai souvent employé avec les meilleurs résultats. Je me suis plu à reproduire le passage du maitre parisien ; on ne saurait mieux dire, et mieux résumer l'action du salicylate de soude sur le foie sain ou malade.

« J'avais sous la main et dans ma clientèle trois malades ayant de la lithiase biliaire incontestable, toutes les trois ayant fait des saisons à Vichy, ayant montré de la poussière lithiasique ou de petits calculs dans leurs selles, et ayant souvent des crises de coliques hépatiques. Jamais l'action bienfaisante du salicylate de soude n'a manqué de se produire. Dès que les premiers prodrômes de la crise se faisaient sentir, vite on administrait 50 centigrammes de salicylate de soude de quatre heures en quatre heures, et la diète lactée. Au bout de trois jours, toute menace avait disparu, et mes malades passaient ainsi leur temps bien plus agréablement. Elles pouvaient attendre patiemment le moment de retourner à Vichy. »

Là, s'arrête ma première étape. La seconde est

[1] Communication au *Congrès de Médecine* de Montpellier, 1898.

venue après la découverte de Sciolla de Gênes (8 avril 1893), qui démontra, grâce surtout aux travaux des médecins lyonnais, que la peau n'était plus la barrière infranchissable que l'on supposait, puisque le gaïacol, appliqué en badigeonnage sur la peau, se retrouvait dans les urines, abaissait la température des fiévreux, améliorait les malades atteints de granulie, etc. (Voir les communications du professeur Bord à la Société des Sciences Médicales, 1893).

Il convient de citer aussi les travaux de MM. Lannois, Guinard, Lépine, Courmont, présentés dans la même société. Si le gaïacol pénétrait dans l'économie par la peau, d'autres corps volatils pouvaient aussi y entrer par la même voie. Sur ce terrain, nous retrouvons les mêmes noms et de nouveaux travaux en 1894-95-96.

Je ne retiens que l'expérience qui rentre dans mon sujet en mars 1896. MM. les docteurs Lannois et Linossier démontrent l'absorption du salicylate de méthyle par la peau, et sa présence dans les urines et dans les selles. Ils appliquent ce remède aux rhumatisants.

La troisième et dernière étape de mon petit travail se présente tout naturellement au moment où, ayant les faits précédemment exposés dans la mémoire, je me trouvais en face d'un malade ayant de l'obstruction hépatique très nette, des vomissements incoërcibles, et que je trouvais faible avec un pouls filiforme, et de la tendance à la lipothymie.

Observation I.

C'est au mois d'avril 1896, que ce cas s'est présenté. Ma malade, très âgée (78 ans), était dans un état vraiment lamentable et inquiétant. Elle ne pouvait absolument rien prendre, ni glace, ni boissons gazeuses; elle souffrait horriblement. Quelques années auparavant, j'avais eu l'occasion de soigner cette malade; elle avait alors des troubles dyspeptiques occasionnés par une dilatation de l'estomac et l'absence de dents. Quand je la revis, son état ne me permit pas de faire un examen complet, et de porter un diagnostic ferme; tout ce qu'il m'a été permis d'entrevoir, c'est qu'elle avait de l'obstruction du cholédoque, une crise hépatique violente. Je songeai alors au salicylate de méthyle en application sur la peau. On fit une application de cinquante gouttes; on recouvrit, comme le conseillent MM. Lannois et Linossier, d'une feuille de taffetas gommé et, par-dessus, une épaisse feuille de ouate.

Le lendemain, quand je revis la malade, l'état s'était amélioré d'une façon inespérée. Les vomissements avaient cessé; la région hépatique était moins douloureuse; la malade avait pu dormir. Je fis continuer les applications de salicylate de méthyle, en augmentant les doses, soixante puis quatre-vingts gouttes. Je m'applaudissais de n'avoir pas, dans ce cas, suivi la méthode banale: injection de morphine, chloral, inhalation de chloroforme, que l'état demi-syncopal de ma malade semblait repousser.

Ce résultat, qui m'avait frappé, m'amena tout naturellement à appliquer ce traitement aux trois malades, dont j'ai parlé plus haut, qui toutes trois avaient des crises hépatiques suffisamment fréquentes pour me permettre d'étudier à loisir l'action du salicylate de méthyle.

Voici d'ailleurs cette observation :

Pauline G..., 31 ans, né à Coligny (Ain), ménagère C. Morand, à Lyon; mère très nerveuse. Le père, rhumatisant, a eu des coliques hépatiques; tous deux sont vivants: mère 76 ans, père 67 ans. Une sœur et un frère bien portants. A l'âge de 15 ans, elle eut une fièvre typhoïde grave; elle fut réglée à 16 ans, bien régulièrement.

En 1889, elle eut une forte atteinte d'influenza; en 1892, suppression des règles pour avoir lavé dans le moment du flux cataméniale. Cette suppression a duré 5 mois, et a été suivie de métrorragies pendant 3 autres mois : ce qui avait fort affaibli la jeune fille; la région hépatique était, chez cette malade, le siège de douleurs lancinantes, avec le sentiment qu'elle portait dans l'hypochondre droit quelque chose de volumineux et de lourd. Elle avait une constipation opiniâtre.

En 1894, au mois d'octobre, insomnie qui a duré 18 jours. Le matin du dix-huitième jour, elle éprouva de violentes coliques qui ont duré deux heures, et ont été suivies d'une évacuation abondante, avec matières noires infectes, flux bilieux, mêlé de poussières lithiasiques et de graviers. Huit jours plus tard, nouvelle crise semblable à la première. Depuis, tous les mois, avant l'époque des règles, crises hépatiques, coliques sans vomissements, mais avec des envies de vomir suivies de selles abondantes avec poussières et graviers. Pour soulager la malade, je lui fis prendre, à cette époque, 3 grammes de salicylate de soude en 6 prises et en 24 heures, à continuer quatre jours. La malade en a toujours éprouvé un soulagement considérable.

En 1896, la malade a fait une saison à Vichy, à l'hôpital thermal, du 16 août au 5 septembre. Le traitement a été difficile et mal supporté, elle eut plusieurs crises violentes, la plus forte le vingt-unième jour.

En 1897, j'eus l'occasion d'assister à plusieurs de ces crises. Au début, la malade sentait un poids considérable dans l'hypocondre, avec douleurs lancinantes, pas de vomissements, la malade paraissait en état de lipothymie, pouls petit, faible, fuyant; respiration très lente, très superficielle, entremêlée de grandes inspirations, la malade se sentait comme paralysée, il lui semblait que sa tête était vide et très douloureuse. Elle ne sentait plus ni ses jambes ni ses bras; elle était incapable de répondre, entendant et comprenant cependant ce qui se passait autour d'elle. Peu à peu elle revenait à elle et reprenait ses occupations. Dans les 24 heures qui suivaient, elle avait une évacuation abondante de matières fécales demi-liquides, avec sables et gravier.

C'est alors que j'eus l'idée, me rappelant mon observation du mois d'avril 1896, de lui appliquer sur la peau du

salicylate de méthyle ; la première application eut lieu en pleine crise; elle fut de trente gouttes environ répandues sur la région hépatique. La crise en parut abrégée, au bout de 20 à 30 minutes un soulagement marqué se montrait, et à l'heure sonnante tout était fini.

Depuis, ce moyen a été souvent employé chez cette malade, elle n'attend plus actuellement d'être en pleine crise pour commencer le traitement, à la première mouche qui pique on administre le salicylate de méthyle, les doses ont été portées successivement à 60 et 80 gouttes, toujours très bien supportées, deux fois en 24 heures. La malade déclare, du reste, bien préférer le salicylate de méthyle au salicylate de soude.

En 1897, la malade a fait une saison de vingt jours à l'hôpital thermal de Vichy, le traitement a été bien mieux supporté que la première fois. Les douches froides lui ont notamment fait beaucoup de bien. Depuis cette époque, sa santé est toujours allée en s'affermissant, elle peut travailler et gagner sa vie par son travail. Elle a toujours des moments difficiles autour des époques menstruelles, le salicylate de méthyle lui vient en aide. De plus, l'habitude du lavage de l'estomac avant les repas et de l'HCL après, a beaucoup amélioré ses digestions ; l'embonpoint est revenu. J'espère qu'une troisième saison à Vichy terminera la cure.

Observation II.

Mme Marie B..., 43 ans, sans profession, née à Lyon. Le père était diabétique; il mourut à 74 ans, à la suite de l'opération de la pierre ; il était très cachectique, et les calculs trouvés dans sa vessie étaient volumineux. La mère a eu des coliques hépatiques, elle fit pour cela plusieurs saisons à Vichy. Elle mourut albuminurique à 70 ans ; la sœur aînée a un psoriasis depuis dix ans, la sœur cadette a des coliques hépatiques.

Mme B... a eu trois enfants : à la première couche, à laquelle je n'assistais pas, elle eut un enfant volumineux mort-né à la suite d'une application du forceps (1875). Le deuxième accouchement fut très naturel (1877). Je l'assistais. Le troisième accouchement fut provoqué à huit mois, un kyste dermoïde plongeant dans la cavité du bassin à gauche mettait obstacle à l'accouchement. Je fus, dans ce cas, assisté du professeur Fachier. On ponctionna le kyste, et l'accouchement se fit très simplement, l'enfant vit et se porte actuellement très bien (1881).

Jusqu'en 1890, Mme B... se porta très bien, elle avait peut-être un embonpoint exagéré. Depuis cette époque, elle eut des crises de coliques hépatiques violentes et fréquentes. Je la mis au régime, j'employai les injections de morphine dans les crises. Elle alla trois années de suite faire une cure à Vichy.

En octobre et novembre 1892, je commençais à lui appliquer le salicylate de soude. Cette médication la soulageait beaucoup. Les crises étaient souvent reportées à un mois, quelquefois deux. Elle s'est lassée de cette médication, elle reprochait au remède de lui donner des bourdonnements d'oreilles, et des troubles cérébraux insupportables.

En 1893, M. Dieulafoy fut consulté, il mit la malade à la diète lactée absolue, elle suivit ce régime pendant trente-trois mois, sans prendre aucun remède ; elle eut un amaigrissement effrayant : de 86 kilogr. elle était venue à ne plus peser que 58 kilogr. Pendant ce laps de temps, elle eut seulement deux crises très violentes, qui m'obligèrent à lui faire chaque fois une injection de morphine. Elle mettait du bicarbonate de soude dans son lait. J'estime à 3,000 grammes environ ce qu'elle en prit alors. Sur la fin de ce régime lacté, elle mangeait un peu de fromage, des pâtes sèches dites petits-beurres, briquettes Huntley, de la chair de jambon maigre. Elle avait continuellement faim.

En 1896, cherchant à améliorer ses digestions, je tentais le lavage de l'estomac ; après huit ou dix essais infructueux, je fus obligé d'y renoncer. Ces tentatives amenaient par action réflexe des secousses de vomissements très violentes. Cette même année, je lui fis prendre des doses énormes de naphtolate de bismuth) essayant de faire de l'antisepsie intestinale. Elle en a pris un kilo en cinq mois. Ce remède a paru lui rendre de grands services.

M. le professeur Bouchard, consulté à Paris, institua également un traitement antiseptique par le calomel à doses très fractionnées. Au bout de deux mois, nous cessâmes le traitement du professeur parisien, qui n'avait donné aucun résultat. Déjà le docteur Frantz-Glénard et moi avions essayé chez cette malade le calomel à doses fractionnées. Nous en donnions 40 centigr. par jour en quatre doses ; M. Bouchard en donnait la moitié moins. Notre insuccès a été égal.

En mars 1897, des applications de glace sur la région hépatique eurent un certain succès. Enfin, j'arrivai à l'emploi des badigeonnages de salicylate de méthyle, cinquante gouttes environ. Ma malade déclare que ce moyen produit chez elle une détente aussi grande que la piqûre de morphine, quoique moins prompte à se produire. Elle le préfère de beaucoup au salicylate de soude, et surtout à l'injection de morphine qui lui procurait toujours un malaise insupportable, un véritable empoisonnement.

Elle déclare aussi, ma malade, que quand l'application du salicylate de méthyle était faite en temps opportun, c'est-à-dire dans cette période qui précède la crise, et qui se traduit par un sentiment de pesanteur dans l'hypocondre droit, sensation qu'elle a toujours eue avant que la grande crise éclate avec sa douleur violente et les vomissements, quand, dis-je, l'application était faite ainsi, au bout d'une demi-heure, elle éprouvait du mieux, au bout d'une heure elle était presque dans son état normal. Cependant dans deux crises très violentes, je dus recourir à la morphine.

Un essai de la médication du docteur Touatre, deux cents grammes d'huile d'olive avalée à jeun, en une seule fois, a amené chez elle des vomissements, une violente colique hépatique, et je dus encore recourir à la piqûre de morphine.

Au printemps de 1897 j'ai repris, cette fois avec un succès complet, les lavages de l'estomac avant le repos et au réveil ; au bout de 15 jours la malade se trouvait mieux, trois mois plus tard, elle a commencé à manger en prenant de l'HCL après ses repas. Son régime se compose de soupes au lait, viande blanche, légumes très cuits, poissons, charcuterie, crevettes, moules, huîtres, fromage, vin

blanc léger. Elle digère bien, elle a repris des forces et de l'embonpoint. Elle pesait 58 kilogr. avant les lavages, actuellement son poids est 68 kilogr. Si une crise la menace, elle a recours au salicylate de méthyle. Depuis le mois d'avril 1897, elle n'a plus eu de crises.

Le traitement de Vichy lui a toujours donné des crises violentes, dont mon collègue Glénard pourrait donner des nouvelles. Actuellement j'espère, grâce au lavage, au régime, à l'HCL, guérir ma malade complètement, et si quelques crises la menacent, je suis bien certain qu'elle n'attendra pas ma visite pour recourir aussitôt au salicylate de méthyle.

Observation III.

Eugénie M..., 32 ans, née à Nesmes (Isère), employée aux écritures dans un bureau de factage. Cours Morand, à Lyon.

En 1893, au mois de juillet, coliques hépatiques violentes. Diète lactée, salycilate de soude, 3 grammes par jour en six doses. Ce traitement la soulageait beaucoup, et ajournait souvent ses crises.

En 1894, elle fit une cure à l'hôpital thermal de Vichy et en revint améliorée, ayant bien supporté son traitement. En 1895, nouvelle saison à l'hôpital de Vichy avec de bons résultats. En 1896, grossesse. Elle fit sés couches chez une sage-femme, elle accoucha à terme d'un enfant mort-né. L'accouchement avait été très long et pénible, l'enfant était énorme. Les suites de couches furent très simples. Dans la fin de l'année 1896, et les premiers mois de 1897 j'eus l'occasion de revoir plusieurs fois cette malade, souffrante de coliques hépathiques. Je la mis, comme les sujets des deux observations précédentes à l'usage du salicylate de méthyle, appliqué à la dose de 60 gouttes matin et soir sur la région du foie. Elle disait également préférer le salicylate de méthyle au salicylate de soude. Cette malade a quitté Lyon, de sorte que je ne puis compléter cette observation, et je me borne à reproduire seulement les notes prises sur elle.

Voici les conclusions de ce petit travail :

1° Pour bien réussir, il faut appliquer le remède le plus tôt possible, dès que le patient déclare qu'il sent une certaine pesanteur dans l'hypochondre droit, dès que l'on constate du gonflement du foie et la région de la vésicule un peu douloureuse ; 2° On peut sans inconvénient appliquer des doses de 6 à 8 grammes en 24 heures, on badigeonne, et on applique par-dessus une large feuille de gutta-percha laminée ; 3° Le soulagement commence à se faire sentir une demi-heure après le début de l'application, il est très marqué au bout d'une heure ; 4° Cette médication n'a pas les inconvénients de la piqûre de morphine, le salicylate de méthyle ne fatigue pas les malades, comme le salicylate de soude ; mes trois malades sont très affirmatives sur ce point ; 5° Je n'ai que ces quatre cas à citer, ils me paraissent encourageants, je me propose donc d'appliquer cette méthode de préférence au salicylate de soude, sauf, en cas d'insuccès, à revenir aux vieux traitements, piqûre de morphine, chloral, inhalations de chloroforme.

Revue des Sociétés savantes de la semaine

I. — MÉDECINE.

A l'Académie de Médecine, à la Séance du 16 Août 1898, M. Clozier fait une communication sur un cas de Streptococcie pulmonaire avec injection de sérum antistreptococcique et guérison. Il s'agit d'un jeune malade ayant, après une course en bicyclette, maigri et éprouvé des frissons. On croyait à une grippe simple. A l'auscultation, râles crépitants fins à l'inspiration. Submatité à la pointe de l'omoplate gauche. A droite, frottements. On prescrit la médication interne et externe habituelle. On trouve dans les crachats des streptocoques. Après conseil du Dr Marmorek, on fait une injection de 10 cc. de sérum, puis une seconde le lendemain. Les signes stéthoscopiques se modifient. Hypothermie tous les matins. On injecte tous les soirs pendant trois jours 20 cc. desérum de Marmorek. Au bout de quelques jours le malade est complètement guéri. [A.P.S.]

REVUE DES CONGRÈS

Congrès de la Tuberculose : 27 Juillet-1er Août 1898.

(*Suite*)

Traitement de la Tuberculose par la Vanadine.

MM. Delarue et Hélouis. — L'expérience clinique a fait reconnaître depuis longtemps qu'il fallait diviser les phtisiques en deux grandes catégories : ceux qui mangent et ceux qui ne mangent pas.

La guérison est possible pour les premiers; elle est plus que problématique pour les seconds.

Tous les médecins connaissent la pénible impuissance dans laquelle ils se trouvent pour vaincre l'invincible dégoût de beaucoup de tuberculeux pour toute nourriture.

Que de médicaments n'a-t-on pas essayés! Que de médications n'a-t-on pas instituées pour leur donner de l'appétit et pour aider à leur digestion! Et pour en revenir presque toujours aux gouttes amères, à la quassine, à la gentiane ou au colombo, tous médicaments peu ou pas efficaces et très fatigants pour l'estomac!

La vanadine n'est pas plus irritante pour notre estomac

que l'oxygène ne l'est pour nos poumons. Son action se borne en effet à un dégagement d'oxygène naissant en présence d'une matière organique.

Les sels de vanadium avaient déjà été signalés comme véhicule d'oxygène dans la fabrication du noir d'aniline au chlorate.

Partant de ce fait, M. Hélouïs, chimiste à Colombes, a pensé que cette oxydation énergique pourrait probablement s'exercer aussi sur d'autres bases que l'aniline et qu'on pourrait ainsi arriver à détruire ou à annihiler les ptomaïnes et les toxines dans les organismes vivants.

A cet effet, il a composé un produit vanadié suroxygéné, absolument inoffensif, auquel il a donné le nom de vanadine.

La vanadine a été étudiée par les auteurs de cette communication au point de vue de son action physiologique et thérapeutique.

Les résultats ont été excellents. Les animaux non malades ont pris rapidement une belle apparence, qui répondait à une réelle stimulation de la vie intime de leurs tissus, comme l'attestait l'augmentation rapide de leur poids.

Les animaux malades : ou ont guéri rapidement, tel un porc atteint de rhumatisme déformant grave, tels 482 chevaux malades d'une fièvre épidémique, ou ont présenté sur les témoins des différences tout à l'avantage du traitement, tels les cobayes tuberculeux qui ont eu une survie double de celle des animaux témoins.

Les malades et, en particulier les phtisiques, retirent de l'emploi de la vanadine un très grand avantage. Cinq à vingt gouttes par jour leur redonnent presque du jour au lendemain de l'appétit. Du jour où ils en prennent, ils ont faim, au point qu'ils sont parfois obligés de se lever la nuit pour manger.

Les malades qui prennent de la vanadine passent donc, par le fait, dans la catégorie des phtisiques qui mangent, c'est-à-dire dans celle de ceux qui peuvent guérir.

Ils mangent, et de plus ils engraissent, et parfois d'une façon rapide et considérable, ce qui prouve que l'assimilation de ce qu'ils mangent se fait bien. Et, de fait, la vanadine fait disparaître les troubles gastriques, les nausées et les vomissements.

Ils engraissent, et, avec l'augmentation de poids, reviennent les forces, la vigueur physique qui leur permet de sortir, de prendre de l'exercice, et la vigueur morale qui leur remet au cœur l'espoir de la guérison.

Les auteurs de cette communication se bornent aujourd'hui à signaler l'action stimulante de la vanadine sur l'organisme, stimulante de l'appétit et, par contre-coup, des diverses fonctions, action stimulante de bon aloi, inoffensive et précieuse pour les tuberculeux. Ils réservent pour une communication ultérieure ses effets plus spéciaux dans telle ou telle maladie, effets que leurs travaux en cours leur permettront de signaler dans quelque temps.

Congrès Dentaire. Lyon : 11-14 Août 1898.

De l'intervention dans les cas d'abcès et de fluxion.

M. le Dr E. Sauvez (de Paris). — Voici les conclusions de ce très intéressant rapport. — L'intervention complète est variable suivant les degrés de la phlegmasie. 1° Dans la première phase, fluxion œdémateuse simple, elle consiste à tenter la résolution de la fluxion et à pratiquer l'extraction; dans la deuxième phase, fluxion phlegmoneuse, elle consiste à pratiquer l'extraction et à guider l'évolution de l'abcès pour l'amener à s'ouvrir dans la bouche; dans la troisième phase, abcès, elle consiste à pratiquer l'extraction et à ouvrir l'abcès. 2° Dans la première période, le praticien tentera d'amener la résolution de la fluxion; dans la seconde période, l'intervention dépend de l'intensité des phénomènes inflammatoires; l'extraction suffira presque toujours pour arrêter la marche de la phlegmasie. Il sera toujours indiqué, que l'extraction soit faite ou non, de guider l'évolution de l'abcès par une thérapétique appropriée. Dans la troisième période, on se souviendra que le mal est limité; si l'abcès proémine dans la bouche, on l'incisera. Sauf le cas où l'abcès marche vers la peau, et dans lequel l'extraction s'impose, l'extraction est discutable et guidée par les symptômes locaux et généraux. 3° Dans les trois périodes, l'extraction est indiquée lorsque la dent est condamnée. 4° La tuberculose, la syphilis, le cancer, les fièvres éruptives, l'actinomycose, la scrofule, l'ostéomyélite commandent l'intervention complète. 5° Le diabète sucré, l'albuminurie, l'érysipèle, l'hémophilie, l'épilepsie contre-indiquent l'intervention complète. 6° La fièvre typhoïde, le typhus, les affections cardiaques et nerveuses donnent des indications variables. 7° La grossesse, la lactation et la menstruation donnent des indications variables. 8° Le choix de l'intervention dépend du siège de la dent, de son état, de la longueur de ses racines, de ses rapports anatomiques, etc. 9° Le choix de l'intervention dépend de considérations esthétiques, physiologiques, et du milieu social. 10° L'extraction, quand elle est décidée, sera faite immédiatement. L'ouverture de l'abcès ne sera faite que lorsque le pus sera superficiel.

Sur un cas d'ostéo-periostite généralisée du maxillaire inférieur. Enlèvement de nombreux séquestres. Conservation des dents. Guérison complète.

M. Adnot fils (de Marseille). — Il s'agit, dans ce cas très intéressant, d'une malade de 21 ans, observée par l'auteur le 21 juin 1898, et atteinte d'ostéo-périostite généralisée du maxillaire inférieur avec douleurs violentes au niveau de tout le maxillaire et irradiations dans les deux oreilles. Le traitement par une sangsue, au niveau du rebord gingival de la canine gauche inférieure, sur la face externe du maxillaire avec cataplasmes, ayant été institué par un médecin et n'ayant donné aucun résultat, l'auteur, consulté, institue immédiatement le traitement ordinaire : badigeonnages iodés, pointes de feu, lavages antiseptiques. Mais la maladie continue à évoluer. Les ganglions sous-maxillaires et sus-hyoïdiens, déjà fortement congestionnés, suppurent

et s'abcèdent, laissant des orifices de trajets fistuleux. Sur le rebord gingival s'ouvrent d'autres trajets fistuleux assez nombreux. La malade continua pendant plusieurs mois les lavages antiseptiques de la cavité buccale, lorsqu'en examinant avec la sonde les trajets fistuleux, l'auteur arriva sur diverses portions osseuses absolument dénudées. Il enleva d'abord divers petits séquestres limités au rebord gingival. Puis, constatant de nouveaux séquestres à la base et au niveau de l'angle de la mâchoire et des deux côtés, il pria M. le Dr Pantaloni de se charger de l'opération.

Celle-ci consista dans l'enlèvement des séquestres; presque toute la face externe et la base du maxillaire étaient nécrosées de chaque côté; de petites esquilles osseuses furent extraites par la voie buccale. Les suites de l'opération furent bonnes; la cicatrisation se fit rapidement; les trajets fistuleux se fermèrent, et les dents conservées se consolidèrent. Cette observation paraît démontrer que, malgré la perte d'une grande partie des parois alvéolaires, il ne faut pas se hâter de pratiquer l'extraction des dents compromises et qu'on peuttoujours espérer, chez un sujet ayant une certaine vitalité des tissus, une consolidation complète.

Le Chrysol en chirurgie et dans l'art dentaire.

M. Ott (de la maison Kœlliker, de Paris). — L'auteur fait une communication sur l'emploi du chrysol en chirurgie et dans l'art dentaire avec démonstration pratique à l'appui. Le chrysol est une solution pour la dorure sans pile des métaux. Son emploi a bien vite éveillé l'intérêt de MM. les médecins-chirurgiens, car ce moyen de dorer si simple et si rapide devient d'une grande importance pour eux, puisqu'il leur permet de remettre à neuf leurs instruments en quelques instants, mais en même temps de les désinfecter d'une manière complète, car les instruments dorés au chrysol présentent la sécurité des instruments en or; l'or employé dans la fabrication de ce produit, et déposé par lui, étant au 1000/000e, par conséquent chimiquement pur. — Dans l'art dentaire, ce nouveau moyen de dorer les instruments présente également une très grande utilité. MM. les dentistes peuvent, sans piles ni installation spéciale, par une simple immersion de quelques secondes dans un bain de chrysol, dorer une foule de leurs instruments (daviers, porte-empreintes, tire-nerfs, miroirs, excavateurs, lancettes, spatules, précelles, crampons (champs), sondes, etc.). L'emploi de la solution au chrysol rendra également de bons services pour les appareils de redressements et pour les pièces de prothèse en métal, d'autant plus qu'il est facile de redonner une couche d'or, lorsque celle-ci sera usée ou détériorée. Cette dorure est très résistante. La beauté et la solidité du résultat obtenu, la facilité et la rapidité presque instantanée de l'opération font de cette dorure une récréation plutôt qu'un travail.

[A.P.S.]

Congrès d'Édimbourg.
Association Médicale Britannique : 26-29 Juillet 1898.

Etude des procédés opératoires par le cinématographe.

M. Doyen fait, avec démonstration à l'appui, une communication sur les services que le cinématographe peut rendre à l'enseignement de la chirurgie et des divers procédés opératoires. Cette méthode, qui permet de suivre tous les détails d'une opération, présente sur les projections simples et les vues stéréoscopiques divers avantages dont les principaux sont les suivants : 1° l'agrandissement considérable des clichés pelliculaires et leur succession rapide exclut toute retouche; 2° la reproduction à l'infini du négatif facilite la vulgarisation dans le monde entier, non seulement des procédés opératoires, mais aussi de l'habileté et des qualités personnelles de chaque chirurgien. Aucune confusion ne sera possible à l'avenir entre des procédés souvent imparfaitement jugés par ceux qui n'ont eu entre les mains que des descriptions et des dessins par trop schématiques. De plus, les chirurgiens de tous les pays pourront, sans se déplacer, ou bien avant d'entreprendre un voyage pour visiter les principales cliniques chirurgicales des Deux-Mondes, juger à l'avance des villes où ils sont susceptibles d'apprendre le plus. L'orateur estime que, au point de vue de l'enseignement, les démonstrations doivent être faites comme il suit : le professeur ou le conférencier décrit d'abord l'opération, dont les divers temps sont au fur et à mesure figurés à l'aide de projections fixes représentant soit des dessins schématiques, soit dix des clichés pelliculaires du cinématographe agrandis et choisis à cet effet. Le manuel opératoire une fois exposé, on montre l'opération au moyen du cinématographe, telle qu'elle a été pratiquée. Cette photographie animée des opérations offre encore l'intérêt de donner au chirurgien la possibilité de se voir opérer lui-même et, par conséquent, de modifier, s'il y a lieu, certains détails de sa technique.

(Semaine médicale.)

VARIÉTÉS

Le Congrès dentaire de Lyon (août 1898)

Ce Congrès s'est ouvert, à Lyon, la semaine dernière, sous la présidence effective du Dr Lecoudey. Le Pr Arloing a dit qu'il a accepté avec plaisir la présidence d'honneur de cette assemblée d'hommes de travail et de science. Comme notre ami, le Dr Martin, il s'est déclaré partisan des Ecoles dentaires de l'État. « Je souhaite, a-t-il ajouté en terminant, qu'en revenant à Lyon à votre prochain congrès vous trouviez installée une *Ecole dentaire* où réellement vous serez chez vous. » Le Congrès s'est occupé de travaux spéciaux; nous publions plus haut les résumés des plus importants mémoires présentés.

L'*Agence de la Presse scientifique*, ayant été chargée d'exécuter les comptes rendus analytiques officiels du Congrès,

son correspondant technique, M. René Laufer, assistant-bibliographe à l'*Institut de Bibliographie*, rédacteur de l'*A. P. S.* à l'Académie de Médecine de Paris, a assisté à toutes les séances. Au banquet, il a remercié le Bureau, au nom de la Presse scientifique, dans les termes suivants :

« Messieurs, je vous demande pardon d'intervenir et d'apporter ma faible note dans le concert de votre joie; mais vous ne serez pas insensible à la voix d'un observateur modeste dont les impressions charmantes qu'il a recueillies de votre Congrès le poussent à parler. Messieurs, il y a une chose qui se dégage nettement de l'observation de vos réunions solennelles : c'est l'esprit parfaitement indépendant que vous manifestez dans vos discussions; c'est la conviction si vibrante et en même temps si éclairée par laquelle vous enflammez vos paroles; ainsi vos décisions s'imposent à la raison et ne peuvent manquer de donner à vos congrès une importance et un retentissement considérables. Chacun d'eux est une étape que vous faites dans cette voie ascendante qui conduit vers le soleil, c'est-à-dire vers l'éblouissante vérité. Plusieurs orateurs, et le professeur Arloing notamment, ont constaté les efforts que vous faites pour conquérir la science à votre tour et sortir du domaine empirique; mais, comme les gens de cœur, tout en nourrissant pour la science pure, qui est la grande patrie, un amour ardent, vous pensez aussi à votre lieu d'origine, à cette demeure matérielle qui était votre berceau et pour laquelle vous avez conservé un amour également profond. En donnant à la partie technique de votre art la place qui lui convient, vous avez marqué, d'une façon éclatante, votre origine dont vous êtes fiers.

Tant de qualités jointes à tant de compétence et d'ardeur, ne pouvaient que vous attirer la sympathie et l'estime de tous ceux qui vous voyaient évoluer. M. le professeur Arloing vous disait, au nom de la Faculté de médecine de Lyon, l'honneur que vous lui faisiez de l'avoir choisi pour le siège de votre Congrès; je suis heureux de vous dire, au nom de la presse médicale et scientifique, à laquelle j'ai le plaisir d'appartenir, avec quel intérêt elle suit vos délibérations et avec quelle bienveillance elle recueillera vos nobles revendications, si vous lui faites l'honneur de la choisir à son tour comme la confidente de vos idées. Je lève mon verre en faveur de leur succès. »

M. B.

NÉCROLOGIE

Récemment ont eu lieu à Talence les obsèques de notre regretté confrère M. le Dr Loignon, décédé le 6 du courant. Loignon (Pierre-Léonidas), né à Saint-Aubin-de-Blaye (Gironde) le 31 décembre 1839, fut en 1863 nommé interne à l'hôpital Saint-André après un brillant concours qui le fit placer au premier rang. Il alla ensuite à Paris, où il fut reçu docteur en médecine le 6 décembre 1866. Il avait pris pour sujet de thèse : *Etude sur les luxations congénitales de l'épaule*. Installé à Talence, où il avait succédé à Mayaudon, il fut nommé le 22 avril 1870 membre titulaire de la *Société médico-chirurgicale des hôpitaux* de Bordeaux et devint ainsi membre de la *Société de médecine et de chirurgie* à la suite de la fusion des deux Sociétés. Le 9 avril 1870 il fut admis au nombre des membres de l'*Association des médecins de la Gironde*. En 1889, notre regretté collègue fut nommé officier d'académie.

M. le Dr Léopold-Eugène Dupuy, médecin de l'hôpital de Saint-Denis, décédé à Reims, à l'âge de 51 ans. Les obsèques ont eu lieu à Saint-Denis (Seine). Il était ancien interne des hôpitaux, lauréat de l'Académie de Médecine. M. Dupuy avait su conquérir l'estime et l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Il laisse dans la ville de Saint-Denis d'universels regrets. — M. le Dr Alliez (de Nice). — M. le Dr Ed. François, délégué sanitaire, est décédé à Mogador, le 4 juillet, à l'âge de 33 ans. — M. le Dr Fr. Reymond, conseiller général de l'Isère. — M. le Dr Chatelain (de Nancy) (Meurthe-et-Moselle). — M. le Dr Vitte (de St-Julien-sur-Reyssouze (Ain).

Nouvelles et Faits divers

Facultés de médecine. — *Examens.* — Aux termes de l'article 4, § 2 du décret du 20 juin 1878, « le troisième examen de doctorat en médecine ne peut être subi qu'après l'expiration du 16e trimestre d'études ». Le décret du 31 juillet 1893, qui a institué le nouveau régime d'études médicales n'ayant pas reproduit cette disposition restrictive, il s'ensuit que les étudiants inscrits sous ce régime peuvent se présenter aux 4e et 5e examens, dès la prise de leur 16e inscription, soit après l'expiration du 15e trimestre. Le ministre de l'instruction publique a pensé qu'il serait équitable de faire bénéficier de l'état de choses inauguré par le décret de 1893 les étudiants qui ont commencé leur scolarité sous l'ancien régime d'études. Le comité consultatif de l'enseignement public a émis dans ce sens un avis favorable. Conformément à cet avis, le ministre a décidé que les aspirants au doctorat (régime de 1878) seraient admis à se présenter au 3e examen dès la prise de la 16e inscription.

Faculté de médecine de Paris. — Sont chargés, pour l'année scolaire 1898-99, de cours complémentaires à la Faculté de médecine de Paris : MM. Walther, pathologie externe; Bonnaire, accouchements; Lepage, enseignement des élèves sages-femmes; Castex, clinique annexe des maladies du larynx, des oreilles et du nez.

Société de médecine de Paris. — *Prix Duparcque.* — En 1899, le 4e samedi de décembre, la Société de médecine de Paris décernera le prix Duparcque (600 francs) à l'auteur du meilleur mémoire en français, sur la question suivante : Influence de la bicyclette sur l'appareil génital de la femme. Les mémoires *inédits et non encore récompensés* devront être déposés au siège de la Société, 3, rue de l'Abbaye, à Paris, avant le 1er octobre 1899. Ils devront porter une épigraphe et être accompagnés d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur et la même épigraphe reproduite. Tout auteur qui se serait fait connaître d'une façon quelconque avant l'attribution du prix, serait exclu de fait du concours. Seuls, les membres titulaires et honoraires de la Société ne peuvent être admis à concourir.

École supérieure de pharmacie de Paris. — M. Beauregard, agrégé des écoles supérieures de pharmacie, est nommé professeur de cryptoganie à l'Ecole de pharmacie de Paris.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de médaille d'or (médecine).* L'ouverture de ce concours aura lieu le lundi, 12 décembre 1898, à 4 heures, à l'Hôtel-Dieu. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au secrétariat général de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, du 1er au 15 octobre inclusivement. Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au secrétariat général au plus tard le 15 octobre à trois heures, dernier délai.

Concours de médaille d'or (chirurgie et accouchements). — L'ouverture de ce concours aura lieu le jeudi, 15 décembre 1898 à quatre heures, à l'Hôtel-Dieu. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au secrétariat général de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, du 1er au 15 octobre inclusivement. Le mémoire prescrit comme épreuve de concours devra être déposé au secrétariat général au plus tard le 15 octobre, à trois heures, dernier délai. *Extrait du règlement sur le service de santé des hôpitaux et hospices civils de Paris.* — Art. 91. — A la suite des deux concours pour les prix ouverts à la fin de chaque année, entre les internes en médecine de quatrième année, comme il est dit à l'article 124, il peut être accordé deux prix et un accessit. Le premier consiste en une médaille d'or et une bourse de voyage, et le second prix en une médaille d'argent. Il est accordé des livres pour accessit. Aucune de ces récompenses ne peut être accordée *ex æquo*. Art. 92. — Les deux internes en médecine qui auront obtenu la médaille d'or jouiront de la faculté de prolonger pendant une année leurs fonctions dans les hôpitaux. — Ces deux internes pourront choisir leurs places au commencement de cette année. Ils ne figureront pas dans le cadre et seront adjoints, à titre supplémentaire, au service qu'ils auront choisi. Ils auront la faculté de bénéficier de leur bourse de voyage, à leur choix, soit avant, soit après leur année supplémentaire.

Sont chargés, pour l'année scolaire 1898-1899, de cours complémentaires : MM. les agrégés Pollosson (*accouchements*); Beauvisage (*botanique*). — Sont nommés chefs de clinique : MM. les Drs Gerest (*clinique médicale*); Jourdanet (*clinique des maladies cutanées et syphilitiques*).

Le *Prix Etienne Falcouz* (1,000 francs) a été décerné à MM. les Drs Paul Courmont et Nicolas.

Faculté de médecine de Lyon. — Le concours pour une place de chef de clinique médicale s'est terminé par la nomination de M. le Dr Gerest, moniteur de clinique.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Sont chargés, pour l'année scolaire 1898-1899, de cours complémentaires : MM. les agrégés Chambrelent (*accouchements*); Rondot (*pathologie interne*) et M. Dupouy (*chimie*).

Faculté de médecine de Lille. — M. le Dr Cousin, agrégé, est chargé des fonctions de chef des travaux anatomiques. — MM. les Drs Deléarde, agrégé, et Fockeu, chef des travaux d'histoire naturelle, sont chargés du service de la chaire de parasitologie pendant l'absence de M. Barrois, député (année scolaire 1898-1899).

Faculté de médecine de Montpellier. — M. le Dr P. Ardin-Delteil, préparateur de médecine légale, est nommé chef de clinique des maladies mentales et nerveuses.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. le Dr Billard, chef des travaux de physiologie à la Faculté de médecine de Toulouse, est chargé d'un cours de physiologie.

École de médecine d'Angers. — M. le Dr Guignard, professeur de clinique obstétricale, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire.

Ecole de médecine de Clermont. — M. le Dr Douril, professeur de clinique médicale, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire.

École de médecine d'Alger. — M. le Dr Brugh, professeur de clinique chirurgicale, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite École.

Ecole du service de santé de la marine. — L'*Officiel* publie la liste des candidats du port de Brest admissibles à l'école principale du service de santé de la marine à Bordeaux. Nous relevons les noms de : MM. Asselin, Bargain, Bourragué, Cloitre, Desclaire, Deunff, Donval, Dorso, Folk, Guibier, Hermant, Jauneau, Kerneis, Kervern, Koun, Lancelin, Le Conteur, Lehardy, Lepage, Lestrat, Loréat, Monfort, Pelletier, Rideau, Rousseau, Salet Ségalen, Théza.

Faculté de médecine de Budapest. — Sont nommés privatdocenten : MM. les Drs Karl Hochhalt (*médecine interne*); Sigmund Cerloczy (*maladies infectieuses*); Ludwig Nékam (*dermatologie*); Ludwig Makara (*médecine opératoire*); Heinrich Alapy (*maladies des voies urinaires*).

Hospices de Saint-Denis. — *Un don de 200,000 fr.* — La ville de Saint-Denis vient de bénéficier, pour son œuvre d'hospitalisation des vieillards à domicile, d'un don généreux de 200,000 francs. Le don prendra le nom de legs Cochard-Ternois. M. Ternois, décédé il y a quelque temps, avait fondé, en 1848, avec son père, à Saint-Denis, l'entreprise de vidanges qui, aujourd'hui transformée en société anonyme, a pris une extension considérable dans toute la périphérie parisienne, en Seine et Seine-et-Oise. C'est en souvenir de cet ouvrier émérite qui, sans instruction aucune, fut un homme de bien dans toute l'acception du mot, que sa fille unique, Mme Cochard, a voulu fonder une œuvre philanthropique.

Concours d'Internat. — Le concours pour trois places d'internes en médecine, à l'hôpital Saint-Denis, s'est terminé par la nomination de MM : 1er Morisseau; 2e *ex æquo*, Thouvenin et Patureau; provisoire, Costes. — La question écrite était : *Rapports de l'estomac, symptômes et diagnostic de l'ulcère de l'estomac.* A l'oral, on a posé cette question : *Diagnostic bactériologique de la tuberculose et de la diphtérie.*

Les hôpitaux de Santiago de Cuba. — Il y a Santiago quatre hôpitaux, dont l'hôpital civil desservi par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, la plupart françaises. Ils donnent asile, en ce moment, à 1,747 blessés ou malades espagnols. Les blessés sont au nombre de 431, dont 37 officiers. Parmi eux, un certain nombre de marins qui avaient été débarqués, et ont pris part aux affaires du 1er et du

2 juillet. Le désarroi, où l'on s'est trouvé alors dans les hôpitaux, a obligé de congédier 20 lépreux.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Officiers. — MM. les Drs F.-G. Planchon (de Paris); Lecorre (médecin des colonies).

Chevaliers. — MM. les Drs Jolyet (de Bordeaux); Preux, Ricard (médecins des colonies).

Sont nommés *Officiers de l'instruction publique* : MM. les Drs A. Gautier, P. Raymond, Thiéry (de Paris); Baumel (de Montpellier); Bernard (d'Amiens); Brunon (de Rouen); Denigès, Pousson (de Bordeaux); Florence (de Lyon); Frébault (de Toulouse); Guernier (de Balleroy); Leduc (de Nantes); Lemoine (de Lille); A.-Ch.-N. Bourlier, Planteau (d'Alger); Astre, professeur à l'école supérieure de pharmacie de Montpellier; Baumel, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier; Bernard, professeur à l'école de médecine d'Amiens; Bourlier, professeur à l'école de médecine d'Alger; Brunon, directeur de l'école de médecine de Rouen; Deniges, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux; Florence, professeur à la Faculté de médecine de Lyon; Frébault, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse; Gautier, professeur à la Faculté de médecine de Paris ; Leduc, professeur à l'école de médecine de Nantes ; Lemoine, professeur à la Faculté de médecine de Lille; Mareau, professeur à l'école de médecine d'Angers; de Nabias, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux ; Parisot, agrégé libre, chargé de cours à la Faculté de médecine de Nancy ; Peyrusson, professeur à l'école de médecine de Limoges; Pousson, agrégé libre chargé de cours à la Faculté de médecine de Bordeaux ; Thiéry, agrégé près la Faculté de médecine de Paris ; Dorveaux, bibliothécaire de l'école supérieure de pharmacie de Paris ; Raymond, médecin-inspecteur des écoles.

Officiers d'académie. — MM. les Drs Bonnaire, Daniel, Fiquet, Petit-Vendol (de Paris); Auché, Cannieu, Cassaet (de Bordeaux); Bardier, de Rey-Pailhade (de Toulouse); Barral, Rochet, Rollet (de Lyon); Bouquet (de Brest); Byasson (de Guéret); Cottin, (de Dijon); Curie (de Sceaux); Delezenne (de Montpellier); Deroide (de Lille); Douillet (de Grenoble); Duchesne (d'Orbec); Fleury (de Rennes); Foucher (d'Argentan); Frœlich, Schuhl (de Nancy); Heitz, Nargaud (de Besançon); Noury (de Caen); Prunac (de Clermont-l'Hérault); Rouxeau (de Nantes); Tussau (de Macon); Brault, A.-J.-L. Cochez, Julien, Labbé (d'Alger); Auché, agrégé près la Faculté de médecine de Bordeaux; Bardier, chargé de cours à l'école de médecine de Clermont; Barral, agrégé près la Faculté de médecine de Lyon; Brault, professeur à l'école de médecine d'Alger; Cannieu et Cassaet, agrégés près la Faculté de médecine de Bordeaux; Cochez, professeur à l'école de médecine d'Alger; Delezenne, agrégé près la Faculté de médecine de Montpellier; Deroide, agrégé près la Faculté de médecine de Lille; Douillet, professeur à l'école de médecine de Grenoble; Fiquet, chef de travaux à la Faculté de médecine de Paris; Fleury, professeur à l'école de médecine de Rennes; Fonzes-Diacon, chef de travaux à l'école supérieure de pharmacie de Montpellier; Frœlich, agrégé près la Faculté de médecine de Nancy; Heitz, professeur à l'école de médecine de Besançon; Julien, préparateur à l'école de médecine d'Alger; Labbé, suppléant à l'école de médecine d'Alger ; Moore, chargé d'un cours libre à l'école de médecine de Poitiers; Noury, professeur à l'école de médecine de Caen ; Rochet et Rollet, agrégés près la Faculté de médecine de Lyon; Rouxeau, professeur à l'école de médecine de Nantes ; Schull, agrégé près la Faculté de médecine de Nancy ; Thierry, professeur à l'école de médecine de Tours ; Thouvenet, professeur à l'école de médecine de Limoges ; Byasson, médecin du lycée de Guéret; Nargaud, médecin de l'école normale d'instituteurs de Besançon ; Boucher, gardien-chef à la Faculté de médecine de Paris ; Imauville et Prévost, commis au secrétariat de la Faculté de médecine de Paris.

Récompenses. — Des médailles d'honneur ont été accordées par le ministère de la guerre à deux religieuses infirmières et à quatre soldats infirmiers. Voici les noms de ces modestes serviteurs : Mmes Madinier (sœur Thérèse), religieuse de la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, attachée au service des contagieux à l'hôpital militaire Desgenettes, atteinte récemment d'une fièvre scarlatine contractée au chevet des malades; Mme Mathier (sœur Cécile), religieuse de la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, attachée à l'hospice mixte d'Albi. S'est dévouée pendant une épidémie de fièvre typhoïde, en décembre dernier. MM. Lucien Lecestre, soldat infirmier à l'hôpital militaire de Vincennes; Paul Petitmaire, caporal infirmier à l'hôpital militaire Desgenettes. A contracté une diphtérie en soignant les malades ; Antoine Madelon, soldat infirmier à l'hospice mixte d'Embrun ; Emile Parrod, soldat infirmier à l'hospice mixte de Toul. — Le ministre de la marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction, pour acte de courage et de dévouement, à MM. les docteurs Droulon (de la Cambe) et Herbeline (d'Isigny).

Médecins conseillers généraux. — Au scrutin de ballottage du 7 août, nous relevons parmi les élus les noms de nos confrères : MM. les Drs Peretti, d'Olmetto (Corse) ; Réguis, de Villeneuve-lès-Avignon (Gard); Girard, de Riom (Puy-de-Dôme); Duportal, de Rouen (Seine-Infér.); Thomas, de Nexon (Haute-Vienne).

Médecin-Inspecteur des Enfants du premier âge. — M. le Dr Noguès est nommé médecin-inspecteur des enfants du premier âge en remplacement de M. O. du Mesnil décédé. — MM. Chaillou et Hennocque sont nommés médecins inspecteurs adjoints.

Incendie à l'hospice de Dieppe. — On écrit de Dieppe qu'un incendie considérable s'est déclaré aux hospices de Dieppe, dans le bâtiment où sont logés les vieillards. Les 150 vieillards qui s'y trouvaient ont été sauvés par le personnel de l'hospice. Toute l'allée gauche et un bâtiment ont été consumés. Les dégâts sont évalués à 400,000 francs environ. Le feu avait pris dans l'atelier de repassage.

Épidémie à Marseille. — A la suite de plusieurs cas de dysenterie et de fièvre typhoïde constatés parmi les hommes du 4e escadron du 9e hussards à Marseille, le 2 août, les locaux occupés par cet escadron ont été évacués et les cavaliers dirigés sur le camp de Carpiagne.

Une épidémie à Angoulême. — Une épidémie de dysenterie vient de se déclarer parmi les troupes du 16e régiment d'artillerie, de Clermont-Ferrand, actuellement cantonné à la Braconne, près d'Angoulême, où il est venu exécuter des exercices de tir. Cinq malades ont déjà été transférés à l'hôpital d'Angoulême. Curieuse coïncidence : le 16e d'artillerie n'est venu à la Braconne que pour fuir une épidémie de dysenterie qui règne actuellement à Bourges, où il devait se rendre tout d'abord pour effectuer ses tirs.

La reconstruction de l'Académie de Médecine de Paris. — A la dernière séance de l'Académie, M. Bergeron, secrétaire perpétuel a annoncé que la Société venait d'entrer en jouissance de l'immeuble de la rue Bonaparte, acheté 663,000 francs à l'Assistance publique. C'est sur l'emplacement de cet immeuble que sera édifiée la nouvelle Académie de Médecine. Mais voici que l'École des Beaux-Arts, en mauvaise voisine, met déjà des bâtons dans les roues. Elle refuse aux architectes le droit de percer des fenêtres prenant jour sur sa cour. Si l'École persiste dans son refus, il va falloir modifier les plans primitifs !

Congrès des médecins aliénistes de 1899. — Les questions mises à l'ordre du jour de la prochaine réunion des médecins aliénistes et neuro-pathologistes sont les suivantes : 1° *Délires systématisés secondaires.* — Rapporteur : M. Anglade, de Toulouse ; 2° *Psychose polynévritique.*— Rapporteur : M. Dutil, de Nice ; 3° *Les aliénés méconnus et condamnés par les tribunaux.* — Rapporteur : M. Taty, de Lyon. — M. Doutrebente, de Blois, a été élu président de ce prochain Congrès, qui se tiendra à Marseille, en 1899.

Le monument de Pasteur à Dôle. — Le jury chargé d'examiner les projets qui avaient été présentés au concours ouvert pour le monument qui doit être érigé à Pasteur par la ville de Dôle, où naquit le grand chimiste, a attribué le premier prix à MM. Antonin Carlès, sculpteur, et à Léon Chifflot, architecte. Les deux artistes primés sont donc chargés de l'exécution du monument. M. Léon Chifflot vient, comme on sait, d'obtenir le grand prix de Rome au concours d'architecture.

Asile d'aliénés du Var. — Une délégation du Conseil municipal de Paris, composée de MM. Lampué, vice-président, le Dr Paul Brousse et le Dr Paul Sérieux, médecin des asiles d'aliénés de la Seine, s'est rendue à Toulon et est allée visiter l'asile départemental d'aliénés situé à Pierrefeu.

Une centenaire. — A Prades, une demoiselle Elisabeth-Anne-Marie-Marthe Simon dite « Manin » vient de mourir dans sa cent-quatrième année. Ainsi qu'il résulte des registres de l'état civil, cette demoiselle était née à Prades, le 27 pluviôse an VII (15 février 1795). Malgré son âge avancé, elle avait conservé la plénitude de ses facultés mentales. Quoique atteinte de cécité depuis plusieurs années, elle se plaisait encore à raconter les faits saillants dont elle a été témoin dans la région, durant sa longue existence.

AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

Remplacements de Médecins. — Pendant la période des vacances, l'*Association générale des Étudiants* de Paris se met, comme les années précédentes, à la disposition de MM. les Médecins pour leur envoyer immédiatement des Etudiants ayant 16 inscriptions ou des docteurs.— Prière d'envoyer la demande avec les conditions et la durée probable à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain ; elle se charge de transmettre les demandes au bureau de l'Association.

CONGRÈS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

L'*Agence de la Presse Scientifique Internationale*, 93, boulevard Saint-Germain, centralise le résumé de toutes les communications faites aux divers *Congrès nationaux et internationaux*, qui ont lieu en France et à l'étranger. Cela dans le but de pouvoir les distribuer ultérieurement, EN TOUTES LANGUES, à *tous les Journaux* du monde entier.

Il suffit d'adresser à l'Agence, en temps voulu, un exemplaire de la communication ou au moins une copie du résumé.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES.— 4, Rue Antoine-Dubois, Paris.

CHIAIS (F.).— **Notes cliniques sur les Eaux d'Evian.**— Broch. in-8° de 24 pages.— Paris, 1897.

CENTRALBLATT FUR CHIRURGIE.— Berlin.

CODIVILLA (A.).— **Zur Technik der explorativen Kraniektomie.** (Extrait du *Centralblattfur Chirurgie*, N°16, 1898).—Fasc. in-8° de 4 pages avec 2 figures dans le texte.— Berlin, 1898.

PROGRÈS MÉDICAL.— 14, Rue des Carmes, Paris.

BOURNEVILLE.— **Recherches cliniques & thérapeutiques sur l'épilepsie, l'hystérie et l'idiotie.**— Broch. in-8° de 228 pages avec 18 figures dans le texte et 20 planches hors texte.— Paris, 1898.

MASSON.— 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

GRASSET (J.).— **Leçons de Clinique médicale faites à l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier.**— Vol. in-8° de 824 pages, avec 20 planches dans le texte.

H. FRICOTEL, imprimeur. — Épinal.

LARDIER.— **Une épidémie de charbon.**— Broch. in-8° de 12 pages. — Épinal, 1898.

Gazette Médicale de Paris
PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Avis à nos Lecteurs

Pour faciliter à nos lecteurs l'abonnement à la *Gazette Médicale de Paris* et, à titre d'essai, l'Administration du Journal a décidé d'accepter, pour le prix de **Cinq Francs**, des abonnements de Six mois partant du 1er Juillet 1898 et allant jusqu'au 1er Janvier 1899.

A tous nos nouveaux abonnés, pour ces six mois, nous remettrons de plus, *à titre de Prime d'Abonnement,* la collection complète des six premiers mois de l'année 1898 de la *Gazette Médicale.*

Pour bénéficier de cette Prime, il est nécessaire d'adresser avant le 1er Octobre 1898 la somme de *Cinq francs* à l'Administration du Journal, 93, Boulevard Saint-Germain, en **timbres-poste** ou en un mandat.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES (Viâ Rouen, Dieppe et Newhaven) par la Gare St-Lazare

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) *et toute l'année. — Trajet de jour en 9 heures,* 1re et 2e cl. seulement.

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1re classe, 43 fr. 25; 2e classe, 32 fr.; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant 1 mois : 1re classe, 72 fr. 75; 2e classe, 52 fr. 75; 3e classe, 41 fr. 50.

Des voitures à couloir (W.C. toilette, etc...) sont mises en service dans les trains de marée de jour entre Paris et Dieppe. — Des cabines particulières sur les bateaux peuvent être réservées sur demande préalable.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, des petits Guides-Indicateurs du service de Paris à Londres.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Tout étudiant en médecine, qui enverra à la *Gazette Médicale de Paris*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, deux exemplaires de sa thèse de doctorat, aura droit *gratis* à un abonnement d'un an, à la seule condition d'en adresser la demande écrite aux bureaux de l'*Institut de Bibliographie*, 63, boulevard Saint-Germain.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE
PARIS. — 93, boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

VIENT DE PARAITRE.

Chirurgie de l'Instestin ; par M. JEANNEL, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Toulouse. — Paris, Institut de Bibliographie, 1898. — Vol. de 400 pages, avec 363 fig. dans le texte. — Prix : 10 francs.

C'est une *Chirurgie opératoire* de l'intestin que publie aujourd'hui M. Jeannel; et nous voulons espérer qu'il complétera son œuvre, en nous donnant ultérieurement le complément nécessaire, sous forme d'une *Chirurgie pathologique* du tube intestinal.

Certes, de toutes les chirurgies viscérales, celle de l'intestin est bien une de celles où les plus belles conquêtes aient été faites dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Autant, naguère, le chirurgien redoutait avec trop de raison les interventions intestinales, autant, de nos jours, c'est avec confiance qu'il entreprend sur le tube digestif les opérations les plus hardies et les plus ingénieuses. Et cependant il n'existait encore aucune monographie complète consacrée à l'étude de ces opérations! Assurément les traités anciens ou récents de médecine opératoire contiennent un chapitre où sont indiqués les principaux points de suture avec leur technique, et où sont plus ou moins décrits l'entérostomie, l'entérorraphie, l'entérectomie, l'entéroanastomose, etc. Assurément aussi nous avions deux petits livres sur les mêmes sujets. Mais en vérité il n'y a, en tout cela, que des ébauches insuffisantes pour instruire le lecteur et former un opérateur. M. Jeannel a voulu combler cette lacune. Fort d'une expérience personnelle acquise dans sa pratique et complétée par la lecture et la mûre analyse de toute la littérature afférente à la question, il a écrit un livre qui, s'il n'est pas sans défauts, a du moins le mérite d'être complet et consciencieux.

La chirurgie de l'estomac, la chirurgie de l'anus et du rectum étaient faites et bien faites; M. Jeannel n'a pas cru devoir les recommencer, et il s'est borné à la chirurgie du duodénum, de l'intestin grêle, de la région iléo-cœcale et des côlons. M. Jeannel ne s'est pas contenté de décrire les différentes opérations et les procédés opératoires, et de formuler les indications de chacune et de chacun. Cédant à ses habitudes professorales, il a critiqué les uns et les autres, donnant sur les questions en litige son opinion motivée. Peut-être quelques esprits chagrins et susceptibles lui reprocheront-ils de parler parfois trop net, et de ne pas émousser les pointes de ses critiques! Mais ne serait-il pas lui-même en droit de répondre qu'en matière scientifique la vérité ne peut blesser?

[A. P. S.]

AVIS

Par suite d'une entente avec le bureau de la Société de Chirurgie de Lyon, tous les abonnés de la *Gazette Médicale de Paris* pourront désormais recevoir régulièrement les *Comptes rendus* in-extenso de cette importante Société.

Dès aujourd'hui, on peut souscrire à nos bureaux pour le premier volume des *Comptes rendus*, correspondant à 1897-1898, au prix de cinq francs.

Comme nous ne possédons qu'un nombre restreint d'exemplaires de ces *comptes rendus*, nous prions nos lecteurs de nous adresser leur demande le plus rapidement possible; sans cela, on courrait le risque de ne pouvoir se procurer une collection complète des Bulletins.

Le Rédacteur en chef-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Fg Poissonnière.
J. TINTURIER, Directeur.